

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors-parti fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.- Compte postal 10-4772-4



Identité vaudoise

Les lignes d'Amiel sur les Vaudois, citées dans la dernière *Nation*, en auront irrité plus d'un, dont le soussigné. Dépourvu, sinon de lettres et d'esprit, du moins du minimum d'empathie requis pour bien parler d'autrui, l'écrivain genevois identifie le Vaudois à une sorte de paysan endimanché mal dans sa peau, qui joue les finauds sans en avoir les moyens.

C'est vrai que le Vaudois déteste les affrontements personnels, parfois au point de ne pas répondre alors même qu'il pense avoir raison. C'est vrai qu'il recourt constamment à l'ironie, à la litote, à l'hyperbole et à la réticence¹, toutes figures lui permettant d'atterrir en douceur sur le sol rugueux de la réalité.

Le citadin Amiel fait preuve de peu de finesse en ne distinguant pas, sous la surface, cette subtile rhétorique de mise à distance du mot et de la chose, qui dit l'essentiel en demi-teinte, en filigrane, en creux.

L'indétermination propre au Vaudois offre certes une vaste palette de comportements possibles, y compris le pire, une autodérision paralysante, une complaisance vaniteuse envers ses faiblesses, un abaissement volontaire au niveau des «vaudoiseries»². Elle peut aussi, par réaction, susciter une volonté de précision intellectuelle, de netteté dans les prises de position, d'action concertée dans le long terme. C'est une telle volonté qui anime notre mouvement, depuis bientôt nonante ans.

Le refus du conflit peut déboucher sur un relativisme intellectuel débilitant, contestant tout énoncé de principe comme attentatoire à la liberté de l'interlocuteur. Mais il peut aussi se transformer en une capacité de discerner, plus finement que ne le ferait le ressortissant d'un peuple sûr de lui, ce qui est juste dans la position de son adversaire et discutable dans la sienne; de raisonner en donnant droit aux ombres et aux incertitudes objectives des choses et des événements; de ne pas hésiter, parfois, à ne pas conclure d'une façon claire et distincte; en un mot, de chercher la vérité la plus complète tout en préservant aussi loin que possible la paix avec son vis-à-vis.

L'identité vaudoise est plus qu'un ensemble de traits psychologiques plus ou moins caricaturaux.

Le respect excessif de l'Etat, autre trait du Vaudois, rend celui-ci particulièrement attentif aux mécanismes du pouvoir et lui inspire parfois des trouvailles institutionnelles propres à contenir d'elles-mêmes les excès du pouvoir.

Etre vaudois, au-delà de ces traits psychologiques auxquels on réduit trop souvent l'identité des peuples, c'est aussi n'en avoir jamais assez de connaître son pays. La connaissance

affine, étend et approfondit l'empreinte de l'identité collective sur la personne. Cela me renforce de sentir la cohérence des chemins et des routes, de savoir quelle vallée invisible s'étend derrière telle montagne, de garder en mémoire les églises, les restaurants, les gares, de sentir l'histoire – ancienne et récente – à l'œuvre dans le dessin complexe des frontières, dans l'architecture des châteaux, des habitations, des rues.

C'est vrai pour le Vaudois de vieille souche, ça l'est plus encore pour l'étranger installé. Je me suis senti en étonnante communion avec un écolier kosovar que j'ai vu identifier les armoiries de Marnand et situer sans problème la commune de Mauraz. Membre d'une société de lutte, il parcourait le Canton au fil des rencontres, acquérant une connaissance enviable du Pays. L'assimilation était en route, la culture suivrait.

L'identité collective vaudoise, c'est aussi une participation à l'aventure séculaire de familles attachées à ce territoire qu'elles ont modelé, construit, habité et cultivé, qu'elles ont abîmé aussi, comme partout.

Cela est vrai pour n'importe quelle identité nationale. Et nous nous garderons bien de ne voir, dans la République et canton de Genève, qu'un réservoir d'individus gouailleurs et forts en gueule, réglant les problèmes de la paix dans le monde tout en sabordant

methodiquement, par leur esprit indéfiniment querelleur, les réalisations publiques dont ils ont le plus urgent besoin.

L'identité vaudoise, c'est enfin une sédimentation d'une incroyable richesse, dont les historiens ne cessent de découvrir de nouvelles strates, grandes figures d'Eglise ou d'Etat, écrivains et artistes, institutions originales, luttes et sacrifices pour l'indépendance. Etre vaudois, c'est se reconnaître dépendant de ce fond de géologie et d'archéologie humaine qui nous maintient, même les plus médiocres d'entre nous, au-dessus de la barbarie.

On pardonnera toutes ses faiblesses et ses manques à un Vaudois qui s'efforce de maintenir et de transmettre cette réalité non seulement psychologique, mais historique et politique. C'est dans cet esprit que notre journal s'appelle *La Nation*, plutôt que *Région romande* ou *Le Sud-Ouest helvétique*.

Olivier Delacrétaz

¹ Sans parler de l'euphémisme ou de l'épanorthose...

² «J'ai aguillé la panosse sur la berclure»: le lourdaud qui pense faire preuve d'authenticité en empilant des termes vaudois fait preuve en réalité d'un académisme qui oublie que le parler vaudois est composé d'autant de silences que de sons, d'intonations amusées qui balancent les mots, de mimiques qui les modulent, de gestes qui les brident.

Le doigt dans l'engrenage

Les échecs récents de plusieurs fusions de communes ont provoqué de nombreux commentaires. Retenons celui-ci: beaucoup de Vaudois ne tiennent pas à vivre dans une commune de plus de 3000 habitants, car l'élection des autorités communales doit se faire selon la représentation proportionnelle. Or, ce système oblige les candidats à voir leur nom figurer sur une liste partisane.

Certains s'imaginent pouvoir échapper au carcan des partis en présentant des listes dites indépendantes: par exemple une liste dite d'Oron, ou de Cossonay. Ou encore l'Entente morgienne, voire Morges-libre. Mais on sait depuis belle lurette qu'on n'y échappe pas. Le parti des sans parti finit inmanquablement par devenir un parti comme les autres. Et ce n'est pas en adhérant à Vaud-libre sur le plan cantonal qu'on y échappera. Quand on a le doigt dans l'engrenage partisan de la

représentation proportionnelle, on est coincé.

Nous avons connu beaucoup de personnes qui se sont dévouées au bien commun en exerçant les charges de conseiller communal, municipal ou syndic, mais qui n'auraient jamais voulu adhérer à un parti. Les communes de plus de 3000 habitants se priveront désormais du service de ces personnalités indépendantes. Cette perspective suffit pour inciter beaucoup de citoyens à voter «non» à une fusion.

Il faudrait que les fusions de communes se limitent à une population de 2000 à 2500 habitants pour échapper au carcan de la proportionnelle. Verrons-nous un jour, comme ce fut le cas en particulier à Lavaux au début du XIX^e siècle, un mouvement pour la division des communes afin d'échapper à la politique électorale partisane?

E. Jomini

La NSA branchée sur les dossiers du CHUV A la recherche d'une bonne communication...



Aventures argentines IV

Une idée bien dans mon genre

Une des difficultés de l'étudiant bourlingueur est de concilier sa soif d'aventures, les longues vacances à sa disposition et l'enlèvement inévitable du porte-monnaie vide. Il va sans dire que l'inflation galopante en Argentine m'a compliqué la tâche. Après les nuits inconfortables dans les cars, les dortoirs mixtes à dix lits et les sorties avec de galants partenaires prêts à régler la facture pour deux, une nouvelle possibilité s'offrait à moi : le *wwoo-fing*¹. Cette organisation internationale propose de travailler bénévolement pour une exploitation d'agriculture biologique partout dans le monde, moyennant la nourriture et le logement. La ferme qui a retenu ma candidature (la Finca Pagliafora) se trouve à quelques kilomètres de Tunuyan, au sud de Mendoza, exactement en face de Santiago du Chili qui s'étend de l'autre côté de la Cordillère des Andes. Il s'agit d'un modeste domaine de culture maraîchère, entouré d'exploitations viticoles de plus grande taille.

* * *

Le vieil autocar menace de se démanteler à chaque secousse sur la piste poussiéreuse qui mène à la Finca Pagliafora, et peut-être serait-ce une bénédiction. Chaque kilomètre qui me rapproche de cette nouvelle aventure me pèse un peu plus et tout imprévu qui m'empêcherait d'y arriver serait le bienvenu. Mais voilà que le véhicule s'arrête dans un nuage, me laissant au bout d'un petit chemin de terre bordé d'un canal boueux et d'une allée d'arbres. Perdue dans une vaste plaine semi-désertique entre vignes, jardins et vergers, j'observe les alentours, curieuse et inquiète. Chaque pas me rapproche de la réalité que je vais vivre durant les semaines à venir, mais la ferme s'obstine à ne pas se montrer, tapie derrière les arbres, m'opposant un désagréable suspense. Elle apparaît enfin, dans tout son charme pittoresque, au bout d'une cour en terre battue, flanquée d'un atelier où des montagnes d'objets hétéroclites se disputent l'espace sur un vieil établi. Tous les éléments d'un tableau «A la ferme» sont réunis : un antique tracteur à la peinture écaillée, une camionnette Ford des années 1960, plusieurs véhicules en cours de déconstruction, le toussotement du moteur de la pompe à eau, le poulailler caquetant d'une abondante volaille, les tôles ondulées dispersées çà et là, le vaste réservoir d'eau où barbotent les canards, les deux brouettes rouillées, une cabane en bois et, au fond, une modeste maison de briques blanches. Je frappe au carreau et le propriétaire du domaine sort pour m'accueillir. A son air ahuri, je comprends que mon patronyme lui avait laissé espérer deux gros bras virils pour travailler sur l'exploitation, mais en réalité, il ne sera pas mieux loti que

les Thénardier. Les autres occupants de la pièce ne me sont d'aucun réconfort, n'ayant pas été prévenus de mon arrivée.

La cabane en bois se révèle être la maisonnette des ouvriers, habitée par un étrange mélange d'occupants francophones : un Parisien marxiste qui travaille comme un forçat avec le plus grand bonheur, une Belge qui s'est fait refaire la poitrine et avec qui je discute chirurgie esthétique en désherbant les rangées d'oignons, son ami, un avocat belge qui parcourt le monde en faisant du droit international depuis son ordinateur et un couple de lesbiennes quadragénaires de France. Les lieux sont vétustes et notre logis n'est pas chauffé, bien que nous soyons au cœur de l'hiver. En attendant de trouver le sommeil, dans la froide obscurité de notre minuscule chambre, le marxiste quinquagénaire m'entretient longuement sur la Chine maoïste qu'il admire, sur les rixes armées qui ont opposé son gang de motards à d'autres ou encore sur le décès de sa femme sidéenne. Lorsque nous nous réveillons, le souffle de nos bouches forme un nuage de vapeur et il faut bien du courage pour s'extraire de la chaleur du lit et s'habiller en vitesse. Jetant un rapide coup d'œil au Che qui décore la paroi de planches de la chambre, je me glisse dehors, me demandant à quoi ressembleront désormais mes journées. Aussitôt dans la cour, la raison de ma présence dans cet étrange endroit devient évidente : le paysage est d'une beauté à dissiper toutes les appréhensions ! La chaîne des Andes, fraîchement couverte de son manteau neigeux, scintille dans la lumière rosée du matin. Dans toutes les directions, des rangées de ceps courent jusqu'au pied des montagnes et les premiers rayons du soleil se mirent dans le réservoir d'eau. Basse-cour, canards et chiens furètent déjà aux alentours, la ferme émerge de son sommeil et nous attendons, émerveillés, le début de la journée de travail.

Les tâches hivernales sont variées et ne sont pas trop pénibles. Nous désherbons, ratissons, bêchons, arrosons, trions l'ail et les pommes de la récolte précédente, participons à la préparation des produits qui seront vendus au marché bio, entretenons les appareils et les locaux du domaine. Nos hôtes sont sensibles au rythme de la nature et ne nous imposent pas de travailler si les conditions ne le permettent pas. Lorsqu'il fait trop froid, trop humide ou que le vent est trop fort, nous nous rassemblons à la cuisine autour des tâches ménagères, d'un maté, d'une discussion animée, de quelques accords de guitare ou encore autour d'un film de propagande gauchiste (notamment une hagiographie du Che et un film sur le coup d'Etat au Chili). Les propriétaires forment une étrange clique d'idéalistes. Ils ont vendu les cinq propriétés qu'ils possédaient

en ville afin d'acheter ce domaine et d'y fonder une école de libres-penseurs, comme ils l'expliquent eux-mêmes avec le plus grand sérieux. Ainsi, que nous soyons au travail, en pause ou à table, les Pagliafora sont intarissables, ils nous expliquent la vie, nous font comprendre que nous ne sommes que des intellectuels aveuglés et incapables, que nous ne connaissons rien aux choses véritables et que notre séjour chez eux nous sera salutaire. Leurs plus grands ennemis sont Aristote, le Moyen Age (effrayant monolithe millénaire de ténèbres et d'abus en tous genres), l'Eglise, les Etats-Unis, le capitalisme, les universités, les Suisses avec leurs banques, leur prétendue neutralité et leur soutien aux Nazis, l'Occident en général et enfin les domaines agricoles automatisés, où personne ne sait plus rien faire alors qu'eux désherbent encore tous leurs champs à la main. Car ces braves gens, qui se sont improvisés paysans par idéologie, croient naïvement que toute automatisation va à l'encontre de l'esprit bio. Ils s'obstinent donc à crevoter dans leur petit domaine, perdant bien souvent du temps, des ressources et de l'argent, sans optimiser leurs efforts, contraints d'employer de la main-d'œuvre bénévole qu'ils se piquent d'instruire.

Après avoir tenté maintes fois de réagir, d'expliquer, de manifester mon désaccord, de faire intervenir mes connaissances, d'invoquer mes origines

paysannes et mon expérience de l'alpage et même après m'être fâchée sérieusement avec le plus fou de tous ces savants, j'essaie de supporter silencieusement cette montagne de plaintes de vieux roncchons aigris et ce chapelet de clichés éculés et de combats d'arrière-garde. L'exercice est périlleux et a raison de ma résistance psychologique au bout de deux semaines. Je m'en irai donc une semaine plus tôt que prévu pour rejoindre la capitale et y survivre avec mes derniers pesos, néanmoins satisfaite d'avoir exercé mon espagnol lors d'interminables débats, enrichie par les contacts agréables avec les autres bénévoles à la ferme et contente des nombreuses heures passées au grand air à travailler une terre fertile dans un environnement naturel de toute beauté.

Comme le soulignait malicieusement un de mes amis, cette expérience était une fois encore «une idée bien dans mon genre», mais une idée instructive, car contrairement à l'idéaliste qui n'apprend jamais rien, considérant que toute la réalité du monde a moins d'existence que la moindre de ses idées, j'aurai appris pour ma part qu'on ne se propose pas impunément comme volontaire dans une organisation internationale d'agriculture biologique.

Cosette Benoit

¹ World Wide Opportunities on Organic Farms, www.wwoo-fing.net.

Deux Vaudois champions du monde

En course automobile, Sébastien Buemi, natif d'Aigle, est devenu champion du monde d'endurance (dont l'épreuve la plus connue est celle des 24 Heures du Mans), associé à Britannique Anthony Davidson, au volant de leur Toyota hybride. De son propre aveu, ce titre est le plus grand succès de la carrière du pilote vaudois.

En tennis – comment ne pas le savoir ? –, l'équipe suisse a gagné la Coupe Davis, pour la première fois de son histoire, en battant la France

trois victoires à une à Lille. Le Vaudois Stan Wawrinka a contribué de manière prépondérante à l'exploit, en gagnant le premier match de simple contre le Français Tsonga, puis en remportant le double avec Roger Federer. Au lendemain de leur succès, les membres de l'équipe helvétique ont été accueillis en héros par une foule impressionnante sur la place de la Navigation, à Ouchy, ainsi que par une délégation des autorités vaudoises.

A. R.

Deux vernissages historiques

Vendredi 5 décembre dernier, deux livres dans le domaine de l'histoire ont été vernis au Palais de Rumine, à Lausanne.

C'est d'abord la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie qui a fêté la sortie du 122^e volume de la *Revue historique vaudoise*. Intitulé «La culture des musées», ce livre contient treize articles sur le thème des musées vaudois, sans prétention d'exhaustivité, mais pour donner une idée de la diversité des institutions muséales de notre Canton.

Ensuite, le treizième et dernier volume du *Dictionnaire historique de la Suisse* (DHS) a été célébré dans la salle du Grand Conseil, en présence d'un public nombreux. Ce volume contient notamment l'article thématique sur

Vaud, qui présente une bonne synthèse de l'histoire vaudoise en une trentaine de pages, agrémentées d'illustrations, de cartes et de graphiques.

Le DHS est une aventure éditoriale extraordinaire : treize volumes de plus de 800 pages (près de 4 kg chacun !), plus de 30 000 articles, le tout en trois langues (allemand, français et italien, sans compter une édition plus restreinte en romanche). Commencée il y a une trentaine d'années, la collection s'est peu à peu développée sur internet (www.dhs.ch), et les articles y seront mis à jour dans les années à venir. On ne peut être qu'admiratif devant une telle entreprise, sans doute unique au monde.

A. R.

L'homme qui en sait trop (Erratum)

Une partie du dernier alinéa de l'article de Jacques Perrin (La Nation n° 2006) a disparu lors de la mise en page. Il fallait lire :

Steiner effleure une difficulté de fond. Comment un peuple lié à une religion très particulière survivra-t-il

si ses plus éminents représentants – tel George Steiner – renient l'Eternel, cessent de prier et ne mettent plus les pieds à la synagogue ?

Nous tenons à nous excuser auprès de nos lecteurs et de l'auteur.

Réd.

La course à la reconnaissance des communautés religieuses est lancée

Le Conseil d'Etat a adopté le 24 septembre 2014 le règlement d'application de la loi du 9 janvier 2007 sur la reconnaissance des communautés religieuses et sur les relations entre l'Etat et les communautés religieuses reconnues d'intérêt public (RLRCR)¹. Dès son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015, les communautés religieuses non encore reconnues sises dans le Canton auront finalement la possibilité de demander une reconnaissance étatique. Ce droit est inscrit dans la Constitution de 2003 (art. 171 Cst.).

Pour mémoire, notre ordre juridique reconnaît l'Eglise évangélique réformée et l'Eglise catholique romaine comme institutions de droit public dotées de la personnalité morale. L'Etat assure à ces Eglises historiques les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission (art. 170 Cst.). Par ailleurs, la Communauté israélienne a été reconnue d'intérêt public par la Constituante en 2003. Il convient de préciser que l'Etat reconnaît non pas une religion, mais une communauté – organisée juridiquement – qui pratique cette religion.

L'objectif de ces reconnaissances est – selon le Conseil d'Etat – la paix confessionnelle, la cohésion sociale, le dialogue religieux, ainsi que la volonté de conserver un lien entre

l'Etat et les Eglises ou communautés actives dans la société vaudoise.

L'avantage d'une reconnaissance pour les communautés religieuses est d'obtenir un statut de partenaire de l'Etat – la communauté en question sera consultée sur les sujets qui la touchent particulièrement. La communauté aura la possibilité d'exercer l'aumônerie dans les hôpitaux et les prisons. Elle aura aussi un accès aux données du contrôle des habitants des personnes qui se déclarent membres de cette communauté. En revanche, la reconnaissance n'entraîne pas un financement public.

**L'Etat reconnaît
non pas une religion,
mais une communauté
qui pratique
cette religion.**

Les conditions de la reconnaissance sont celles mentionnées dans la loi – notamment, le respect de l'ordre juridique suisse, de la paix confessionnelle et de la transparence financière – et celles du «rôle et durée d'établissement dans le Canton» explicitées dans le RLRCR. La communauté requérante devra avoir une activité culturelle dans le Canton, s'engager en faveur de la paix sociale et participer au dialogue œcu-

ménique et interreligieux. En outre, les responsables religieux devront pouvoir s'exprimer couramment en français.

La communauté requérante doit disposer d'un certain nombre de membres. Le nombre nécessaire d'adhérents pour la reconnaissance se calcule en pourcentage de la population vaudoise et en fonction de l'ancienneté de la communauté dans le Canton. Plus une communauté est durablement installée dans le Canton, plus le pourcentage d'adhérents exigé pour la reconnaissance est bas. Ainsi, on exige un taux de 3% pour une durée d'établissement de 30 ans, 1% pour 40 ans, 0,3% pour 50 ans et 0,1% pour cent ans. Ces proportions doivent être atteintes dix ans avant le dépôt de la requête. Par exemple, une communauté établie en 1982 et faisant sa demande en 2015 devra compter 3% de la population vaudoise en 2005, à savoir 19 523 membres.

L'examen des requêtes sera mené par le Département en charge des affaires religieuses, actuellement le Département des institutions et de la sécurité dirigé par M^{me} Métraux. La période d'examen durera en principe cinq ans. Chaque reconnaissance fera l'objet d'une loi adoptée par le Grand Conseil et soumise à un référendum facultatif.

Plusieurs communautés ont déjà manifesté leur désir d'obtenir une reconnaissance étatique: l'Eglise angli-

cane, les Vieux-Catholiques, la Fédération évangélique vaudoise (FEV) et, semble-t-il aussi, l'Eglise orthodoxe roumaine. L'Union des associations musulmanes vaudoises (UVAM), dont le président estime que sa communauté remplit toutes les conditions², a également fait part de son intérêt.

Le Canton de Vaud est à l'avant-garde. En effet, dix-sept cantons ont inscrit dans leur Constitution le principe d'une large accession à la reconnaissance d'intérêt public des communautés religieuses, mais seul le Canton de Vaud a légiféré aussi clairement sur les conditions d'admission.

En l'état actuel, il est difficile de prédire quelle communauté pourra effectivement obtenir le Graal, et à quel moment. Toutefois, aucune communauté ne devrait être reconnue avant la fin de la décennie. Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur ces questions prochainement.

Plus qu'une course, c'est donc un long cheminement qui attend les communautés requérantes et, pour certaines, une longue traversée du désert.

Xavier Panchaud

¹ FAO n° 92, 18 novembre 2014, pp. 8-9.

² «Evangéliques et musulmans vaudois bientôt d'intérêt public», *Le Temps* du 18 novembre 2014.

AVS: longue vie et courte vue

«Le premier homme qui vivra mille ans est peut-être déjà né», hasarde un futurologue français. Plus mesuré, le Dr Laurent Alexandre¹, qui donnait récemment une conférence à Lausanne sous les auspices du Crédit suisse, n'exclut pas que l'existence normale de l'animal humain se prolonge de plusieurs décennies au cours du XXI^e siècle. Certes les actuaires suisses qui scrutent les tables de mortalité de nos caisses de retraite constatent plutôt un tassement de la longévité; mais les octogénaires d'aujourd'hui n'ont guère bénéficié de l'explosion du savoir et des techniques intervenues depuis une dizaine d'années, dans quatre domaines dont la conjonction promet une véritable révolution: la thérapie génique qui introduit dans notre ADN des agents réparateurs ou sur-performants; la nanotechnolo-

gie qui place dans notre corps de minuscules robots capables de surveiller et d'améliorer l'hygiène cellulaire; la technique informatique à la puissance démultipliée qui autorise des analyses dont on n'osait pas rêver il y a vingt ans; les sciences cognitives qui développent l'intelligence artificielle. Cette prodigieuse boîte à outils du futur – un futur qui a déjà commencé – permettra par exemple d'implanter dans notre corps toutes sortes de «pièces de rechange» inconnues aujourd'hui, remplaçant les parties usées ou déficientes de l'organisme.

Cette perspective pose de redoutables défis éthiques, psychologiques, politiques, sociaux. Et économiques: comment financer la survie des cent-trentenaires (restons prudents) de

l'avenir prévisible? Il faudra bien sûr que chacun travaille plus longtemps, l'aptitude au labeur s'allongeant aussi.

Face à ces hypothèses peut-être vertigineuses, mais nullement farfelues, la réforme de la prévoyance-vieillesse concoctée par le conseiller fédéral Alain Berset est d'une tragique insuffisance. Car il s'agit d'un gros morceau législatif, si gros qu'on ne remettra pas l'ouvrage sur le métier avant bien des lustres, et qu'il faudrait donc voir loin. Cette réforme est certes reçue avec beaucoup de bienveillance dans les médias grand public, tant est grande la faveur dont jouit le plus lisse des conseillers fédéraux. Mais elle constitue au mieux un exercice d'équilibrisme entre la gauche modérée et la gauche plus à gauche.

On célèbre l'idée prétendument géniale de traiter ensemble une révision de la prévoyance d'Etat (l'AVS) et de la prévoyance professionnelle (les caisses de pensions). Nous n'avons rien contre cette manière de faire, mais il faut bien constater que les mesures envisagées de part et d'autres sont sans lien matériel. Les retouches apportées à l'AVS et la modification de son financement n'ont rien à voir avec la baisse du taux de conversion et la diminution de la «déduction de coordination» (la première tranche de salaire non soumise à la cotisation obligatoire de prévoyance professionnelle).

On vante encore l'équilibre des sacrifices demandés aux femmes dont l'âge de la retraite standard est enfin rétabli à 65 ans (comme en 1948!), aux indépendants qui perdent leur rabais

sur la cotisation, aux rentiers qui ne seraient plus au bénéfice d'une indexation si le fonds de réserve se vide et aux contribuables qui supporteraient une aggravation de la TVA – c'est la mesure financièrement la plus importante, et de loin.

Voilà donc le trait de génie de M. Berset. Au lieu d'élever l'âge de la retraite pour tous, très graduellement pour ne brusquer aucun futur rentier (par exemple un mois chaque année depuis 2020, car on opère sur le très long terme), il se tourne vers l'impôt, comme tout bon vieux socialiste pour qui la solution de tous les problèmes réside dans le trésor public. L'homme qui vivra deux cents ans n'est peut-être pas encore né, mais la TVA augmentée d'un cinquième au moins est bien là, pour l'éternité.

Jean-François Cavin

¹ On peut se référer à l'ouvrage du Dr Laurent Alexandre, *La mort de la mort*, éd. JCLattès, 2014, 425 p.

Chabag Festival: la Russie et l'Ukraine ont envahi Lavaux

Vous flânez dans rues de Chexbres, et soudain vous réalisez que les gens que vous croisez parlent... en russe. Plus loin, vous voyez une imposante berline noire avec un drapeau russe à l'arrière, et vous reconnaissez à côté le consul honoraire de Russie en Suisse. Du bâtiment du Cœur d'Or émanent des mélodies variées mais typées d'Europe de l'Est. C'est *Chabag Festival*, trois jours d'animations autour du monde slave, de sa musique, de son théâtre, de ses artistes, mais aussi de sa nourriture et de ses coutumes.

Le nom de Chabag rend hommage à la colonie fondée, il y a près de deux cents ans, par des Suisses exilés sur les bords de la Mer Noire, près d'Odessa. Si cette région est située aujourd'hui en Ukraine, le conflit avec le voisin russe reste heureusement en sourdine dans la fête organisée sur les coteaux de Lavaux.

Nous avons découvert avec plaisir la quatrième édition de *Chabag Festival*, qui s'est tenue à Chexbres du 14 au 16 novembre. L'année prochaine, nous tâcherons de vous l'annoncer plus tôt.

P.-G. B.

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Cédric Cossy
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)

Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

ICM Imprimerie Carrara Morges

Lausanne n'aura pas son « Routard » ? La belle affaire

M. Philippe Gloaguen, fondateur, rédacteur et directeur des fameux *Guides du Routard*, a infligé un camouflet aux Lausannois en affirmant que leur cité ne méritait pas une édition particulière, faute d'une offre culturelle suffisante: il y aurait de quoi remplir à peine une quarantaine de pages! Or Genève aura son édition. Plus de culture, plus de monuments que notre capitale? Il ne s'agit pas de cela: la Ville et l'Office du tourisme ont subventionné la publication à hauteur de 107000 francs. Car n'oublions pas que M. Gloaguen, sous ses airs bonasses de vieux soixante-huitard rondouillard, est aussi un homme d'affaires avisé, qui a su occuper en son temps un créneau éditorial vacant.

Autrefois, il y avait deux guides: le Guide Bleu, très culturel, et le Michelin vert, orienté «sites et monuments». Le coup de génie de M. Gloaguen est d'avoir proposé, dans les années 70 du siècle passé, un concept adapté à la génération Katmandou qui voyageait sans le sou, cherchant aventure et fumant des joints. Les lecteurs du début sont restés fidèles mais ils ont troqué leur sac à dos contre une valise Samsonite et volent désormais avec Easy Jet vers des destinations sûres. Le *Guide* est là pour leur recommander de bonnes chaussures, une gourde et un chapeau pour se balader dans les montagnes de la Réunion. Et attention à ne pas oublier la crème solaire et la casquette entre 11h et 15h sur les plages de l'île Maurice!

Si le guide a évolué avec son lectorat, il a conservé une présentation austère sans illustrations, un papier médiocre. Au fil du temps, le style rédactionnel s'est lissé en abandonnant progressivement le genre copain copain horripilant. Mais on tombe encore çà et là sur des tournures faussement désinvoltes si caractéristiques des tics originels: un nobliau du XI^e siècle catalan est désigné comme «un zig du coin». On croit faire de la pédagogie amusante en abordant de manière idiote des sujets sérieux: «La mère de Roger Bernard II de Foix est cathare et même "parfaite". Non pas qu'elle ait un physique irréprochable à la Claudia Schiffer de l'époque, mais elle a reçu le *consolamentum*, le baptême de l'esprit à la mode cathare. *Dammed.*» Quand même, le Michelin est plus digne.

Le développement durable, les droits de l'homme. Il déteste les méchants dictateurs: «L'impunité, espèce en voie d'arrestation.» L'ombre toujours redoutée d'une croix gammée (qui-rappelle-les-heures-les-plus-sombres-de-notre-histoire) lui donne l'occasion de manifester à la face du monde son courage, sa détermination, son refus du compromis: rappelez-vous la couverture *grise* du guide Autriche, en signe de protestation, lors de l'élection de Kurt Waldheim à la présidence de la République.

Le sieur Gloaguen jure croix de bois croix de fer que l'indépendance rédactionnelle du guide Genève, subventionné à 60% par des fonds publics, est totale. Nous pensons que les autorités lausannoises sont fort sages de ne pas donner de sous à ce personnage arrogant et cupide. L'argent ainsi économisé pourra servir à effacer les tags, à restaurer les toilettes publiques, à nettoyer les secteurs qui puent l'urine, à décoller les chewing gums, afin d'accueillir honorablement nos visiteurs.

Jean-Blaise Rochat

Napoléon et l'islam

La presse nous apprend que, parmi les djihadistes de Syrie et d'Irak, on trouve, entre autres, un *rappeur* britannique, un Normand et un Portugais de banlieue. L'islam récupère et convertit les milliers de déracinés que produit inlassablement l'Occident naguère chrétien, puis les emploie aux besognes les plus sinistres.

Quand une religion éminente ne croit plus en elle-même, elle abandonne ses brebis à des recruteurs certes plus grossiers et moins exigeants, mais infiniment plus séducteurs.

Un petit livre¹ récemment paru rapporte les propos de Napoléon s'efforçant de comparer le paganisme, l'islam et le christianisme. La comparaison ne parle pas en faveur de l'islam; le christianisme en sort vainqueur.

Voici ce que l'empereur dit à certains de ses proches:

L'alcoran n'est vraiment qu'un système hardi de domination et d'invasion politique.

Partout l'homme ambitieux se montre à découvert dans Mahomet, vil flatteur de toutes les passions les plus chères au cœur de l'homme. Comme il caresse la chair, quelle large part il fait à la sensualité! Est-ce vers la vérité de Dieu qu'il veut enchaîner l'Arabe, ou vers la séduction de toutes les jouissances, permises dans cette vie et promises comme l'espoir et la récompense de l'autre?

Il fallait enlever un peuple; l'appel aux passions fut nécessaire! il a réussi: mais la cause de son triomphe sera la cause de sa ruine. Tôt ou tard le croissant disparaîtra de la scène du monde et la croix y demeurera! [...] Ce faux prophète s'adresse à une seule nation, et il a senti le besoin de jouer deux rôles: le rôle politique et le rôle religieux. Il a effectivement conquis et possédé toute la puis-

sance du premier. Pour le second, s'il en a eu le prestige, il n'en a pas eu la réalité.

[...]

Le Christ n'a point d'ambition terrestre, il est exclusivement à sa mission céleste.

[...] *On veut, dans plusieurs occasions, se saisir de lui pour le faire roi; il écarte de son front la couronne, il n'en veut pas; il en veut une autre, que la Vierge mère lui a préparée: il la ceindra le jour de son grand sacrifice.*

[...]

Il est vrai que le Christ propose à notre foi une série de mystères. Il commande avec autorité d'y croire sans donner d'autre raison que cette parole épouvantable: Je suis Dieu!

Il le déclare! Quel abîme il creuse par cette déclaration entre lui et tous les faiseurs de religion!

Quelle audace, quel sacrilège, quel blasphème, si ce n'était vrai!

Certains Occidentaux influents, moins intelligents que Napoléon, ont renié la religion chrétienne. Ils se moquent aussi de la grandeur des nations, certes subordonnée, mais digne qu'on lutte pour elle. Napoléon permit en son temps à de nombreux Français débordant de force d'exercer leurs talents.

Comment dépenser aujourd'hui son énergie spirituelle ou sa force physique? Devenir la star d'un jour? Pratiquer un sport de l'extrême? Se déguiser en moine bouddhiste?

Quelques jeunes ont trouvé une cause aussi simpliste qu'exaltante: le djihadisme.

Jacques Perrin

¹ *Napoléon: Conversations sur le christianisme*, préface de Jean Tulard, éditions du Rocher, 2014.



Les juges à l'abordage

MM. Abdurahman Ali Samatar, Ismaël Ali Samatar, Abdulqader Guled Said, Mohamed Said Hote, Abdullahi Yousouf Hersi, Daher Guled Said, Yacoub Mohammed Hassan, Cheik Nour Jama Mohamoud et Abdulhai Guelleh Ahmed exercent le dur métier de pirates au large des côtes de la Somalie. En 2008, ils ont détourné deux navires français, touché pour certains d'entre eux une rançon de 2150000 dollars, puis ont été arrêtés par des commandos français.

LE COIN DU RONCHON

S'estimant lésés dans leurs intérêts, ils ont porté plainte devant la justice française pour arrestation et détention illégales. N'ayant pas obtenu satisfaction, ils ont porté l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), habilement conseillés en cela par Me Patrice Spinosi, défenseur des causes ignobles, souvent considéré comme un des avocats les plus médiatiques mais aussi les plus puissants de France. Il y a quelques jours, sept juges de la CEDH – Mark Villiger (Liechtenstein), Angelika Nußberger (Allemagne), Boštjan M. Zupančič (Slovénie), Ganna Yudkivska (Ukraine), Vincent A. de Gaetano (Malte), André Potocki (France) et Aleš Pejchal (Tchéquie) – ont rendu leur verdict à l'unanimité: en présentant les prisonniers devant un juge avec quarante-huit heures de retard, les autorités françaises ont violé l'article 5 de la Convention européenne des droits de l'homme (droit à la liberté et à la sûreté) et doivent verser à chacun des neufs pirates, au

titre de dommage moral, des indemnités allant de 2000 à 9000 euros.

S'indigner de cette parodie de justice ne sert à rien: la CEDH a toujours été un instrument de subversion destiné à attaquer et à ridiculiser les institutions des Etats européens au nom des prétendus droits des voyous. Une question plus intéressante serait de savoir si les juges de Strasbourg ne sont pas désormais en train de «pousser le bouchon» un peu trop loin. Car à la colère de la rue s'ajoute désormais celle de certains dirigeants politiques. En octobre dernier, devant le congrès de son parti, le premier ministre britannique David Cameron a durement critiqué le rôle néfaste de la CEDH. Plus près de nous, le conseiller fédéral Ueli Maurer, timidement et en petit comité, a proposé de dénoncer la Convention européenne des droits de l'homme. Notre intelligentsia politico-médiatique, complètement paniquée, a publié en toute hâte de pitoyables panégyriques «explicatifs» à la gloire de la CEDH; las! ces efforts ont été réduits à néant la semaine passée, lorsque l'opinion publique a pris connaissance de cette grotesque affaire de pirates.

Ces derniers – c'est là la leçon qu'il faut retenir – sont désormais intouchables, protégés dans leur honneur et leur labeur par les juges des «droits de l'homme». On veillera donc, à l'avenir, à observer la plus grande déférence dans l'usage du terme «flibustier», qui ne saurait en aucun cas constituer une injure. On s'interdira par ailleurs de manquer de respect à des pirates en les montrant, même sous forme de dessin, battus par deux Gaulois, leur bateau réduit en débris ou leur homme de vigie – potentiellement somalien! – en train de couler.

Entretiens du mercredi

Ces entretiens ont lieu le mercredi à 20h00 dans nos locaux de la Place Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne. Ils sont publics. L'entrée est gratuite. Prochain et dernier rendez-vous de l'année:

17 décembre: Dégustation des vins du Château de Valeyres, domaine viticole des côtes de l'Orbe, avec Benjamin Morel, propriétaire du domaine.

Informations sur www.ligue-vaudoise.ch/mercredis